

# SECTION EQUINE



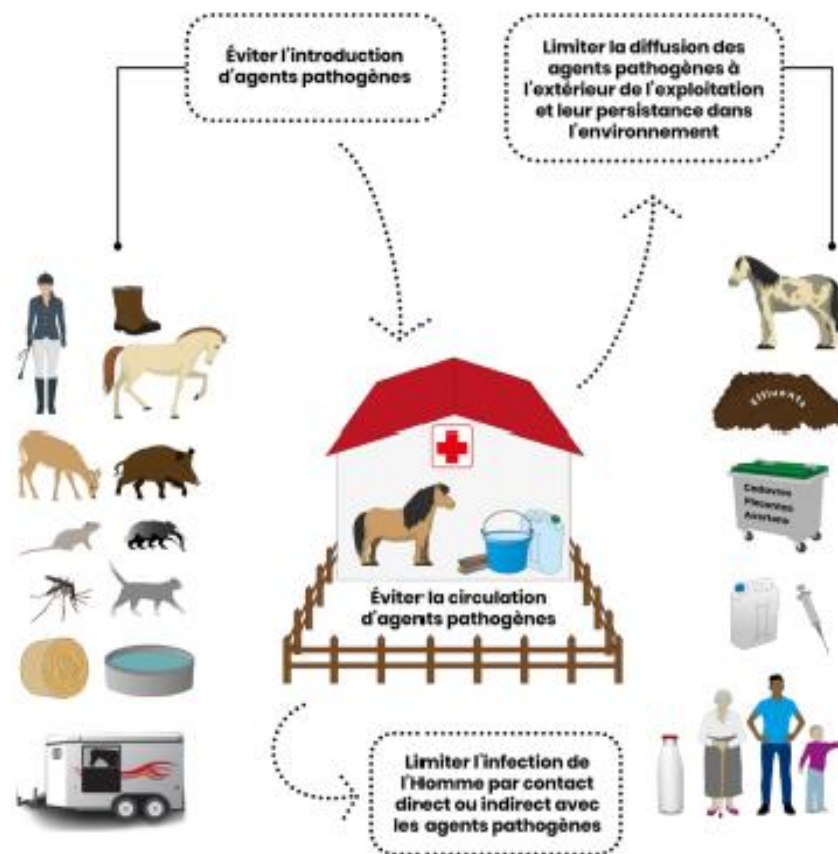
BIOSECURITE : Des clés simples  
pour maîtriser les principes de  
base chez soi



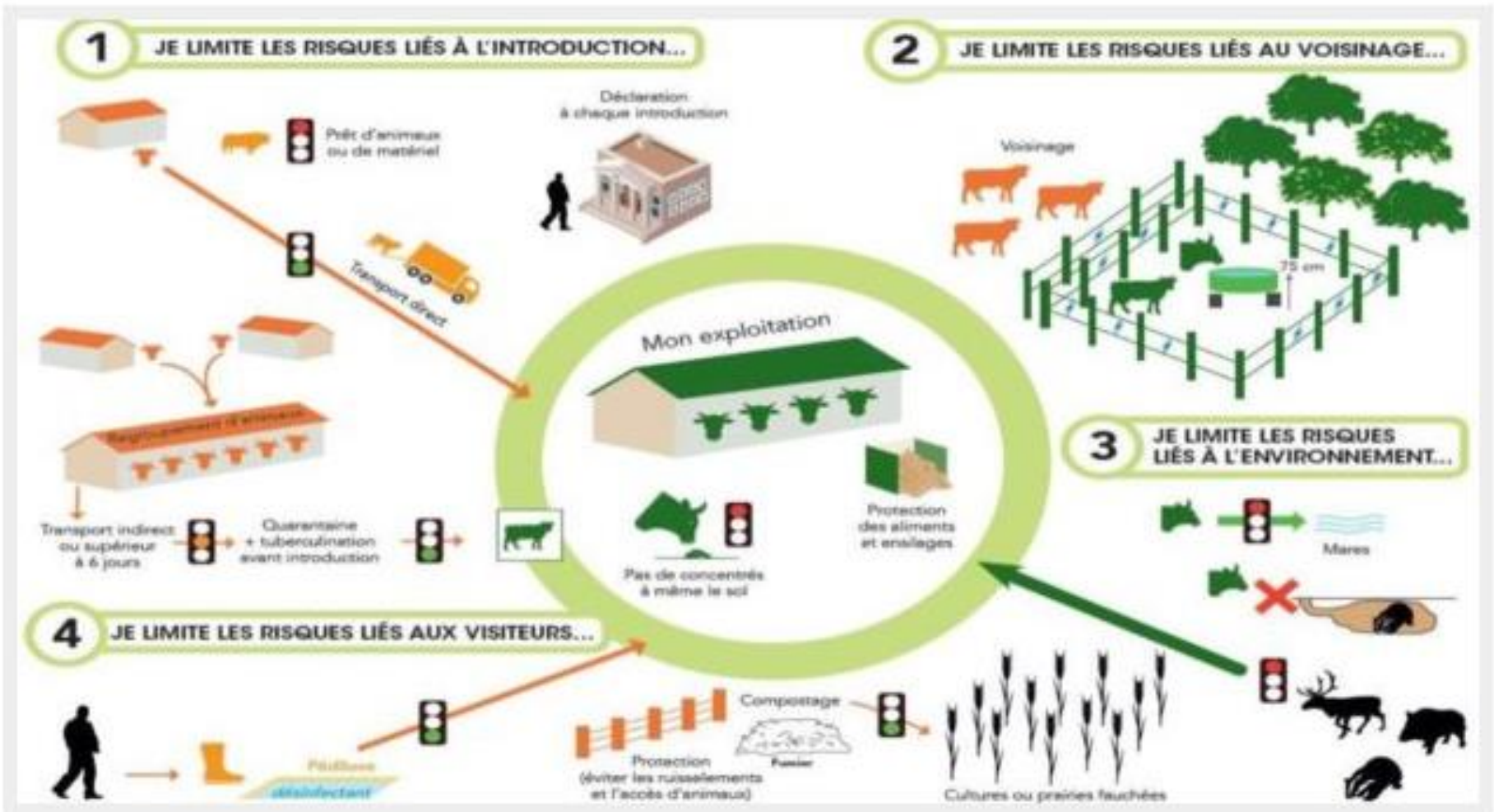
# Définition de la Biosécurité

La **biosécurité** est le résultat de l'ensemble des mesures mises en place par le producteur/propriétaire de chevaux afin de réduire:

- l'**introduction** de maladies infectieuses à la ferme ou à l'écurie par de nouveaux chevaux, autres animaux domestiques et/ou sauvages, équipements, personnes, insectes, rongeurs, nourriture et eau;
- La **transmission** de maladies **entre les chevaux** d'une même ferme ou écurie;
- La **transmission** des maladies présentes à **d'autres fermes ou écuries**.



# Comprendre la biosécurité



# Quels sont les objectifs ?

Agir en amont grâce à **la prévention** !

Contre les maladies **infectieuses et contagieuses**:

- Affections respiratoires (gourme, grippe, rhinopneumonie, rhodococose)
- Affections générales (anémie infectieuse et l'artérite virale)
- Affections parasitaires (teigne, gale, poux)
- Affections génitales (métrites)
- Affections digestives (salmonellose, rotavirus, Echerichia coli)



# Comment prévenir ces maladies?

## La sectorisation et le zonage de l'exploitation



Organiser la structure équestre en **3 zones**.

Le principe d'une telle délimitation est d'éviter la diffusion des agents pathogènes d'une zone à l'autre en imposant une gestion des flux et des règles de circulations pour les personnes, les animaux, l'alimentation, la litière, le matériel, les véhicules.

# Infirmierie et lieu de poulinaes



Infirmierie



Isoler les **animaux malades** dans un endroit **non accessible** aux autres animaux et visiteurs (éloignée du box de poulinae)

Rappel symptômes: Diminution de l'appétit/Abattement/Diarrhée/Fièvre/Ecoulement nasal toux/ Avortements



Zone de poulinaes



Isoler la jument dans un box **individuel** de grande taille, bien paillé et **nettoyé/désinfecté** après chaque poulinae

Rappel: Contrôler la qualité du colostrum, désinfecter le nombril du poulain

# La gestion des cadavres

## Créer une zone d'équarrissage:



- Située en zone non professionnelle le plus loin possible de la zone d'élevage/de vie des animaux
- Constituée d'une plateforme bétonnée ou stabilisée
- Non accessible à la faune sauvage
- Si possible non visible du public
- Identifiée par un panneau
- Nettoyée et désinfectée après chaque enlèvement

**Déclarer** la mort de l'équidé auprès de l'IFCE



Si vous êtes adhérent au forfait équarrissage  
**Transmettre** la facture au GDS pour le  
**remboursement total** de la facture d'équarrissage

# Zone sale

## Gestion des effluents:

Créer une **fumière** avec **récupération des jus**.

De nombreux agents pathogènes responsables de maladies infectieuses ou parasitaires sont présents dans les sécrétions.



Créer une **plateforme de lavage** avec **récupération des jus**



# La gestion par lots et le principe de la marche en avant

Un lot correspond à un groupe d'animaux ayant le **même niveau sanitaire** et des **conditions de vie semblables**.



Il est important d'avoir du matériel spécifique pour chaque lot. Un nettoyage des mains/pieds et des équipements souillés doit être fait entre les secteurs.



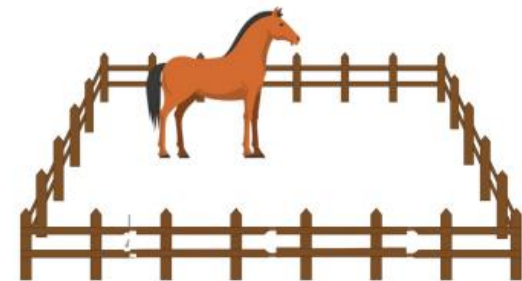
Les chevaux participants à des manifestations/concours doivent constituer un lot à part

Une « marche en avant » débute par les soins (alimentation/paillage/pansage, ...) aux animaux les plus fragiles (poulains et juments poulinières) et à haute exigence sanitaire ...



... se poursuit par les animaux sains (les moins à risque en matière de contamination)...

...et se termine par les soins aux animaux malades ou récemment introduits ou revenant d'un rassemblement ou d'un concours équestre.



# La gestion de l'introduction d'animaux

Tout équidé entrant dans la structure (achat, pension, prêt, retour de manifestation/concours) représente un **risque d'introduction d'agents pathogènes**. Même si l'animal introduit à beau être en bonne santé apparente, il peut être en **période d'incubation** d'une maladie ou bien être **porteur sain**.



Lors de l'introduction ou la réintroduction d'un équidé, je pratique l'isolement sanitaire pendant au moins 1 semaine. Je vérifie quotidiennement ses constantes, son état et son comportement :

- muqueuses
- état corporel
- œil
- respiration
- température
- comportement
- crottins
- ...

# La gestion des intervenants et visiteurs



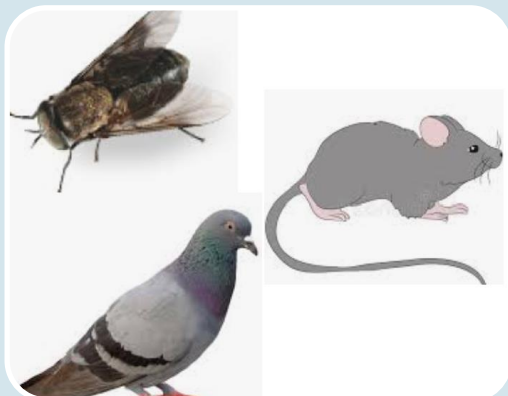
Les **intervenants** (vétérinaire, maréchal ferrant, ostéopathe, inséminateur, moniteurs indépendants... ) sont susceptibles d'**introduire** certaines **maladies** dans la structure

## Mesures de prévention:

- **Limiter les entrées** en zone d'élevage/de vie des animaux pour les véhicules des intervenants extérieurs
- Délimiter les zones par des **panneaux** (accueil, parking, livraison, équarrissage, ...)
- Aménager un **point d'accueil** à l'entrée de la zone d'élevage/de vie des animaux avec un point d'eau pour la désinfection des mains/bottes + mettre à disposition une tenue dédiée à cette zone
- S'assurer que le matériel utilisé par les intervenants soit **nettoyé et désinfecté** entre chaque structure



# L'importance de la biosécurité sur l'alimentation



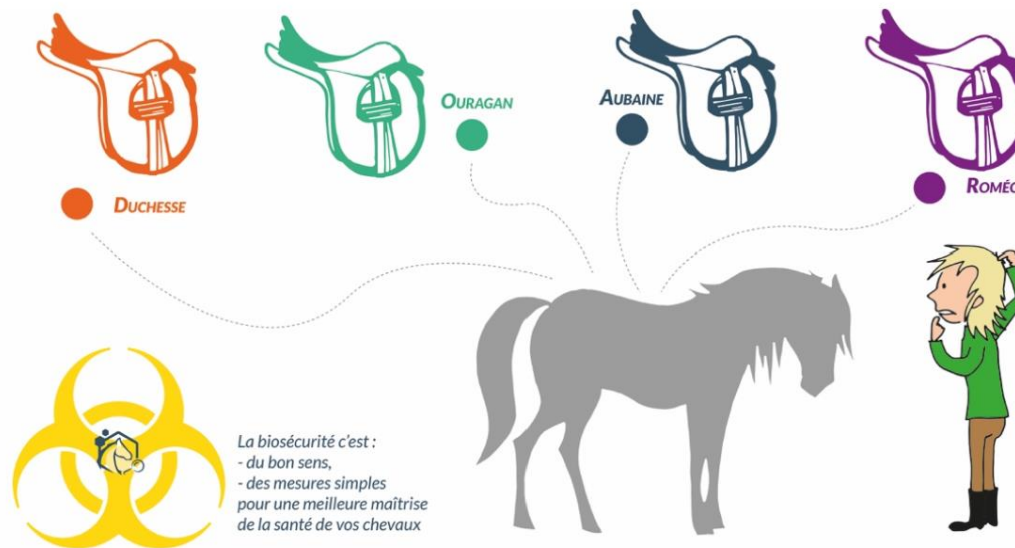
- Abreuvement
- Zone de stockage de l'aliment
- Plan de dératisation



- Matériel agricole en commun
- Qualité et composition du fourrage (composition florale de la pâture avant fauchage )
- Lieu de stockage

# Équipement, harnachement, matériel de pansage

Certaines maladies peuvent se transmettre entre équidés via les équipements, harnachement et le matériel de pansage.



- Chaque cheval doit avoir son propre équipement et matériel de pansage
- Si vous partagez le même harnachement entre les chevaux, nettoyez et désinfectez-le à chaque utilisation
- Il est déconseillé de partager les mors/tapis/couvertures entre divers équidés
- Le matériel doit être adapté aux besoins et à la morphologie des chevaux pour éviter toutes blessures

# Déchets de soins vétérinaires



Des systèmes organisés de récupération et d'élimination de ces déchets existent localement. Votre GDS ou vétérinaire peut vous orienter dans les démarches.

# Nettoyage/Désinfection

## Application:

- Infirmerie et zone d'isolement des animaux nouvellement introduits, après chaque utilisation
- Les boxes régulièrement (vide sanitaire au moins une fois/an)
- Le matériel commun après partage avec d'autres structures
- Les mangeoires, râteliers et abreuvoirs au moins une fois/semaine
- Les circuits d'eau au moins une fois/an
- Le matériel lié au poulinage, parage, tonte à chaque utilisation
- La zone d'équarrissage après chaque enlèvement
- Le matériel de pansage, couvertures et harnachement à minima une fois/an

